



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

BIBLIOTHÈQUE

Politique d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections

Sciences de la Terre et de l'environnement

Validation	:	Instance de discipline Sciences de la Terre et de l'environnement
Date de validation	:	02.09.2016
Mise à jour prévue	:	Avril 2018
Référent académique	:	Prof. Daniel Ariztegui
Spécialiste de discipline	:	Anne-Laure Piguet
Responsable de site	:	Annabel Chanteraud
Diffusion	:	Portail Sciences de la Terre et de l'environnement



Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Principes généraux.....	5
3	Collection d'enseignement	5
3.1	But de la collection et publics desservis en priorité.....	5
3.2	Critères de sélection	5
3.2.1	Sources de la sélection prise en compte	5
3.2.2	Niveau d'information retenu.....	6
3.2.3	Langues retenues.....	6
3.2.4	Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection	6
3.2.5	Degré d'obsolescence admis : durée d'actualité du contenu.....	6
3.2.6	Types de documents retenus	6
3.2.7	Types de documents à éviter.....	6
3.2.8	Supports retenus	6
3.2.9	Complémentarité disciplinaire.....	6
3.3	Nombre d'exemplaires à acquérir	7
3.4	Etendue de la collection.....	7
3.5	Nouvelles éditions	7
3.6	Choix des supports	7
3.7	Documents à indexer	7
4	Collection de recherche	8
4.1	But de la collection et publics desservis en priorité.....	8
4.2	Critères de sélection	8
4.2.1	Source	8
4.2.2	Niveau d'information	8
4.2.3	Langue	8
4.2.4	Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection	8
4.2.5	Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu	8
4.2.6	Types de documents	9
4.2.7	Types de documents à éviter.....	9
4.2.8	Supports	9
4.2.9	Complémentarité disciplinaire.....	9
4.3	Nombre d'exemplaires à acquérir :	9
4.4	Etendue de la collection.....	9
4.5	Nouvelles éditions	10
4.6	Choix des supports	10
4.7	Documents à indexer	10
5	Collection de référence	11
5.1	But de la collection et publics desservis en priorité.....	11
5.2	Critères de sélection	11
5.2.1	Source	11
5.2.2	Niveau d'information	11
5.2.3	Langue	11



5.2.4	Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection ...	11
5.2.5	Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu	11
5.2.6	Types de documents	12
5.2.7	Types de documents à éviter.....	12
5.2.8	Supports	12
5.2.9	Complémentarité disciplinaire.....	12
5.3	Nombre d'exemplaires à acquérir	13
5.4	Etendue de la collection.....	13
5.5	Nouvelles éditions	13
5.6	Choix des supports	13
5.7	Documents à indexer	13
6	Outils et sources de sélection dans le cadre des acquisitions	14
7	Critères de désherbage et gestion des dons.....	14
7.1	Désherbage.....	14
7.2	Gestion des dons	14

Pour faciliter la lecture de ce document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.



1 Introduction

La présente politique d'acquisition et de développement des collections pour la discipline des Sciences de la terre et de l'environnement recouvre les domaines suivants :

- Mathématiques, informatique, physique et chimie appliquées aux géosciences
- Géologie de l'environnement. Conservation des ressources naturelles
- Risques environnementaux, catastrophes naturelles, risques géologiques
- Géodésie. Géomatique. Cartographie
- Pétrologie. Minéralogie. Cristallographie. Géochimie
- Sédimentologie. Stratigraphie. Géologie historique. Paléogéographie
- Tectonique. Géologie structurale. Volcanologie. Géomorphologie. Océanographie
- Géologie régionale (lieux ou milieux physiques)
- Géophysique. Sismologie. Géomagnétisme
- Géologie appliquée. Sismique
- Géologie économique. Gîtologie
- Météorologie. Climatologie. Paléoclimatologie
- Hydrogéologie. Limnologie. Limnogéologie
- Paléontologie. Micropaléontologie. Paléobiologie. Evolution de la vie
- Industrie minière. Mécanique des roches et des sols. Pédologie

Par ailleurs, les disciplines connexes ou transversales suivantes présentent également un intérêt pour la discipline des Sciences de la Terre et de l'environnement et impliquent une collaboration spécifique avec les bibliothécaires spécialistes de discipline et les référents académiques concernés :

- Mathématiques
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : Anne-Sophie Crippa
 - référents académiques concernés : Andras Szenes
- Anthropologie, archéologie préhistorique
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : Stéphanie Primmaz Chaperon
 - référents académiques concernés : Estella Poloni
- Sciences de l'environnement
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : Romain Bochatay
 - référents académiques concernés : Jean-Luc Loizeau
- Biologie
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : Anne Morin
 - référents académiques concernés : Roman Ulm
- Chimie, biochimie
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : Anne Morin
 - référents académiques concernés : Claude Piguet
- Physique
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : Anne Morin
 - référents académiques concernés : Marcos Marino Beiras



2 Principes généraux

- La présente politique d'acquisition et de développement des collections s'inscrit dans le respect des principes énoncés dans la [Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève](#).
- Toute intention d'acquisition doit au préalable faire l'objet d'une analyse du coût engendré, afin de ne pas impliquer des dépenses démesurées que le budget alloué ne pourrait pas supporter.
- Avant toute acquisition, la disponibilité des documents sélectionnés sur les autres sites de la bibliothèque de l'UNIGE est prise en compte, tout comme la disponibilité auprès d'autres bibliothèques scientifiques à Genève et en Suisse, afin d'évaluer le degré de complémentarité ou de redondance.
- La présence exhaustive des publications des chercheurs de l'UNIGE dans les collections pour la discipline des Sciences de la Terre et de l'environnement n'est requise que pour les monographies dont les auteurs sont des professeurs de la faculté des Sciences. Les autres publications sont soit déposées dans l'Archive ouverte UNIGE s'il s'agit d'articles de revues scientifiques, soit intégrées aux collections au cas par cas.
- Une veille sur le développement des activités de recherche des départements, des sections et des groupes de recherche est effectuée à la rentrée académique une fois tous les 3 ans
- Une veille sur le développement des activités d'enseignement, notamment par l'analyse des bibliographies proposées par les enseignants dans leurs cours, est effectuée chaque semestre
- L'analyse de l'usage des collections imprimées (nombre de prêts) est effectuée au moins tous les 5 ans. L'analyse de l'usage des collections en version électronique (statistiques de consultations) est effectuée au moins tous les 5 ans.

3 Collection d'enseignement

3.1 But de la collection et publics desservis en priorité

Ouvrages recommandés par les enseignants dans leur cours et nécessaires aux étudiants pour l'intégration des connaissances durant leur cursus de Bachelor et de Master.

3.2 Critères de sélection

3.2.1 Sources de la sélection prise en compte

- Demandes d'achats des enseignants et assistants
- Bibliographies de cours des enseignants
- Veille sur les collections d'enseignement (textbooks, manuels) des catalogues d'éditeurs, ainsi que sur les listes de références de hautes écoles, universités, institutions professionnelles
- Collections d'autres bibliothèques (UniL, EPFL, ETHZ, ...)

Les ouvrages sélectionnés sont ensuite répartis en trois catégories :

- « must have » : acquisition indispensable
- « should have » : acquisition si l'ouvrage n'est pas présent à l'Unige et en fonction du budget disponible
- « nice to have » : réservoir d'acquisitions potentielles en fonction du budget disponible

3.2.2 Niveau d'information retenu

Niveau 3 = niveau d'étude ou contribution à l'enseignement (bachelor, master)

3.2.3 Langues retenues

Français et anglais :

- les ouvrages publiés en français (d'origine) seront recherchés et acquis prioritairement s'ils répondent aux critères de pertinence (adéquation avec les cours), de qualité (forme et contenu) et de niveau d'information (3) requis pour la collection d'enseignement. Les éventuelles traductions anglaises de ces ouvrages sont également acquises.
- les ouvrages traduits de l'anglais en français (ou inversement) sont acquis dans les deux langues, afin de constituer une base commune pour les étudiants francophones et étrangers.

3.2.4 Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection

- Max. 5 ans pour l'achat d'une 1ère édition.
- Max. 3 ans pour l'achat d'une nouvelle édition

3.2.5 Degré d'obsolescence admis : durée d'actualité du contenu

- Max. 10 ans pour des ouvrages généraux
- Max. 20 (15) ans pour des ouvrages portant sur une thématique spécialisée (ne portant pas sur des aspects techniques où l'évolution des connaissances et des moyens d'investigation est très rapide).

3.2.6 Types de documents retenus

Monographies, monographies en plusieurs volumes, collections, dictionnaires, encyclopédies, bases de données bibliographiques, cartes géologiques

3.2.7 Types de documents à éviter

Rapports, littérature grise, actes de congrès, tirés à part, brochures

3.2.8 Supports retenus

Imprimés, ebooks, DVD et cartes

3.2.9 Complémentarité disciplinaire

- Bachelor 1ère année :
Cours de chimie, physique et mathématiques dispensés par des enseignants des sections de chimie, physique et mathématique. Les ouvrages de références, utiles également aux étudiants de ces sections, sont acquis sur leur budget et sont intégrés aux collections d'enseignement de ces disciplines.
- Bachelor 2ème année :
Cours de chimie et biochimie de l'environnement : complémentarité avec l'ISE et avec les sections de chimie et de biologie
- Bachelor 3ème année :
Cours d'écologie et de géologie de l'environnement : complémentarité avec l'ISE



- Masters et recherche :

Complémentarité avec le MHN essentiellement en matière de paléontologie et de minéralogie.
Complémentarité avec l'ISE dans les domaines touchant à l'environnement et à la limnologie.

3.3 Nombre d'exemplaires à acquérir

Un accès en tout temps aux ouvrages de base doit être garanti aux étudiants

- Ouvrages « must have » :
 - dans la mesure du possible, ces ouvrages sont achetés en version électronique pour faciliter l'accès aux usagers. En parallèle, une édition imprimée peut être achetée pour permettre une consultation sur place en tout temps (statut « prêt exclu »)
 - si l'édition électronique n'est pas disponible, a un coût prohibitif ou des conditions d'utilisation trop restrictives, l'édition papier est acquise en min. 2 exemplaires, l'un en « consultation sur place », l'autre en « prêt normal ». Si le budget le permet, un 3ème exemplaire destiné au prêt est acquis.
- Ouvrages « should have » et « nice to have » :
 - Un exemplaire au minimum s'ils entrent dans les cas décrits sous le point a). Deux exemplaires dont un en consultation sur place s'il n'y a aucun exemplaires en Suisse.

3.4 Etendue de la collection

Chaque matière enseignée doit être représentée au moins par deux titres recommandés par les enseignants et/ou mentionnés dans leur bibliographie de cours, sous réserve de leur disponibilité en fonction de leur date d'édition.

3.5 Nouvelles éditions

Les nouvelles éditions sont rachetées d'office si :

- elles concernent des livres recommandés par les enseignants dans leur bibliographie de cours
- elles proposent une mise à jour importante
- plus de cinq ans séparent les deux éditions

Les anciennes éditions sont conservées si :

- elles datent de moins de 10 ans et sont encore en bon état

3.6 Choix des supports

- Imprimés et ebooks (en fonction de leur disponibilité, coût et conditions d'utilisation) : manuels d'enseignement, ouvrages généraux
- DVD : une petite collection de titres proposés par les enseignants est également mise à disposition.
- Cartes géologiques : feuilles nécessaires aux excursions organisées dans le cadre des cours

3.7 Documents à indexer

- Monographies imprimées : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- DVD : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Cartes géologiques : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Monographies en ligne (ebooks) : ne sont pas indexées

4 Collection de recherche

4.1 But de la collection et publics desservis en priorité

Sélection nécessaire et utile aux étudiants de niveau avancé (doctorants), aux enseignants et aux chercheurs, pour leur activité d'enseignement et de recherche (collection générale ou de recherche)

4.2 Critères de sélection

4.2.1 Source

- Documents indiqués directement par les chercheurs, les enseignants, les étudiants de niveau avancé (master, doctorat) ou par le(s) correspondant(s) académique(s)
- Documents jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline
 - en fonction des thèmes de recherche des unités/groupes de recherche, laboratoires,
 - en fonction des demandes de prêt entre bibliothèques,
 - mentionnés dans les outils de sélections (book reviews, catalogues d'éditeurs,..)
- Documents mentionnés dans les thèses et les bibliographies des cours avancés (master)
- Documents souvent cités dans les publications du domaine

Les ouvrages sélectionnés sont ensuite répartis en trois catégories :

- « must have » : acquisition indispensable
- « should have » : acquisition si l'ouvrage n'est pas présent à l'Unige et en fonction du budget disponible
- « nice to have » : réservoir d'acquisitions potentielles en fonction du budget disponible

4.2.2 Niveau d'information

- Niveau 4 = niveau de recherche (doctorat)
- Niveau 5 = niveau complet d'information (recherche d'exhaustivité)

4.2.3 Langue

Selon l'ordre de priorité suivant : 1) anglais 2) français 3) allemand 4) italien 5) espagnol

4.2.4 Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection

Principe général pour la sélection de « nouveautés » :

- max. 10 ans pour l'achat d'une première édition
- max. 5 ans pour l'achat d'une nouvelle édition

En fonction des demandes des usagers (enseignants, chercheurs, étudiants), des ouvrages plus anciens peuvent être acquis (sous réserve de disponibilité)

4.2.5 Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu

- L'évaluation du degré d'obsolescence se fait au cas par cas pour la collection de recherche, en fonction des thématiques. Certaines d'entre elles, qui relèvent de la science descriptive (géologie régionale, stratigraphie, paléontologie, etc.), sont largement pérennes au-delà de 50 ans
- Pour les thématiques dont on peut estimer que le contenu, lié à des aspects technologiques, évolue rapidement (par exemple géologie et géophysiques appliquées), les principes suivants sont retenus :
 - 15 ans pour des ouvrages généraux



- 40 ans pour des ouvrages spécialisés

4.2.6 Types de documents

- Monographies spécialisées
- Périodiques scientifiques spécialisés
- Bases de données spécialisées
- Cartes spécialisées (en fonction des régions étudiées)

4.2.7 Types de documents à éviter

Rapports d'entreprises privées

4.2.8 Supports

- Support électronique : privilégier les ebooks et périodiques électroniques afin de permettre un accès simultané aux usagers. Documents cartographiques numériques selon les besoins
- Support physique :
 - titres non disponibles sous forme électronique
 - pour les titres majeurs constituant le noyau de la collection de recherche, acquérir systématiquement un exemplaire, même s'ils sont disponibles sous forme électronique
- Documents cartographiques selon les besoins
- Supports audiovisuels : leur développement en lien avec la discipline est réalisé en collaboration avec les spécialistes de l'Espace audiovisuel localisé à UniMail

4.2.9 Complémentarité disciplinaire

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer :

- avec la collection de recherche de l'ISE : limnologie, limnogéologie, géomicrobiologie, biogéochimie marine et lacustre, météorologie, climatologie, géologie environnementale.
- avec la collection de recherche d'Anthropologie : archéologie préhistorique, anthropologie

4.3 Nombre d'exemplaires à acquérir :

- Ouvrages « must have » : acquisition d'un exemplaire minimum, sauf en cas de forte demande (statistiques de prêt) nécessitant l'achat d'exemplaire(s) supplémentaire(s).
- Ouvrages « should have » : pas d'acquisition si un exemplaire est déjà présent dans une autre bibliothèque RERO. Cependant, si ce titre est fréquemment demandé en prêt inter, un exemplaire est acquis.
- Ouvrages « nice to have » : achat d'un exemplaire selon la disponibilité budgétaire en fin d'année.

4.4 Etendue de la collection

Pour chacune des sous-disciplines, un nombre d'ouvrages (support imprimé ou électronique) devant figurer dans la collection est défini avec le correspondant académique et éventuellement une tierce personne référente de la sous-discipline.



Le nombre d'ouvrages peut varier considérablement en fonction de la sous-discipline et de son champ de d'investigation.

Pour les périodiques, garantir un accès aux titres présentant un IF supérieur à 3.00 dans le domaine. Proposer au moins un titre de nature généraliste à parution fréquente (hebdomadaire à mensuelle) par domaine.

4.5 Nouvelles éditions

Les nouvelles éditions des titres sont acquises dès le moment où elles présentent une mise à jour du contenu substantielle. Les anciennes éditions sont éliminées.

4.6 Choix des supports

- Monographies : la préférence est donnée aux supports électroniques (en fonction de leur disponibilité, coût et conditions d'utilisation) afin de permettre un accès simultané aux usagers.
- Périodiques : support en ligne de préférence, afin de garantir l'accès simultané. Support imprimé pour les titres répondant au minimum à l'un des critères suivants :
 - publications suisses
 - ressource majeure (core collection) pour la discipline / sous-discipline
 - ressource d'information générale à courte durée de vie, newsletter hebdomadaire / bi-hebdomadaire

4.7 Documents à indexer

- Monographies imprimées : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Monographies en ligne (ebooks) : ne sont pas indexées
- Périodiques en ligne : indexation automatique selon la base de connaissance d'ExLibris
- Périodiques imprimés : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Bases de données : indexation libre (mots-clés définis par le spécialiste de discipline) dans le Répertoire des bases de données et ouvrages de référence

5 Collection de référence

5.1 But de la collection et publics desservis en priorité

Ouvrages permettant un accès facile et rapide à des informations encyclopédiques ou factuelles, utiles à tous les publics de la Bibliothèque.

5.2 Critères de sélection

5.2.1 Source

- Documents indiqués directement par les chercheurs, les enseignants, les étudiants de niveau avancé
- Documents jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline, mentionnés dans les outils de sélections (book reviews, catalogues d'éditeurs,...)
- Ouvrages présents dans les collections de bibliothèques académiques similaires
- Documents souvent cités dans les publications du domaine

5.2.2 Niveau d'information

Le niveau d'information varie largement en fonction du type d'ouvrages :

- Niveau 2 (niveau information élémentaire) et niveau 3 (support de formation et d'enseignement) pour certaines encyclopédies générales ou certains outils terminologiques (dictionnaires, glossaires et lexiques généraux)
- Niveau 4 (niveau recherche) et niveau 5 (niveau complet d'information, visant l'exhaustivité) pour des tables, encyclopédies et dictionnaires très spécialisés, ainsi que certaines cartes, pour certaines régions (Suisse).

5.2.3 Langue

- Les ouvrages terminologiques sont, par ordre de priorité, en :
1) français, 2) anglais, 3) allemand, 4) indifféremment italien, espagnol, russe, polonais, etc.
- Les encyclopédies et atlas sont en français ou en anglais. Le choix s'effectue en fonction de leurs qualités (niveau d'information, pertinence thématique et valeur scientifique) et de leur prix. A qualités et prix comparables, la priorité est donnée au français
- Les tables et les normes sont indifféremment en français ou en anglais

5.2.4 Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection

- Dictionnaires de langues : max 1 an
- Outils terminologiques spécialisés : max 5 ans
- Encyclopédies : max 7 ans
- Cartes : max 2 ans (cartes topographiques) à max 20 ans (cartes géologiques)

5.2.5 Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu

- Dictionnaires et outils terminologiques : max 20 ans
- Encyclopédies : max 30 ans
- Cartes : max 10 ans (cartes topographiques) à illimité (cartes géologiques revêtant un aspect historique ou à caractère unique)



5.2.6 Types de documents

- Dictionnaires de langues monolingues, bilingues et multilingues
- Autres outils terminologiques : glossaires, nomenclatures, thesauri
- Encyclopédies générales, atlas
- Encyclopédies et dictionnaires spécialisés
- Normes
- Tables
- Cartes générales et spécialisées
- Bases de données spécialisées

5.2.7 Types de documents à éviter

- Ouvrages scolaires (niveau collège)
- Modes d'emploi, procédures, catalogues commerciaux

5.2.8 Supports

- Support électronique : pour les ouvrages de référence essentiellement utiles à la recherche (niveaux d'information 4 et 5 selon le conspectus) afin de permettre un accès simultané à la communauté de chercheurs
 - Encyclopédies spécialisées, normes, tables de références
- Support physique : pour les ouvrages de référence essentiellement utiles aux étudiants (bachelor, master) qui viennent travailler en bibliothèque
 - Dictionnaires de langues
 - Outils terminologiques en Sciences de la Terre, dictionnaires spécialisés
 - Encyclopédies générales illustrées, atlas
- Documents cartographiques : sous forme numérique et/ou sous forme imprimée (pour un éventuel emploi sur le terrain)
- Bases de données numériques

5.2.9 Complémentarité disciplinaire

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer :

- avec les collections de référence de la BELS pour les dictionnaires spécialisés, encyclopédies et les tables des domaines suivants : chimie organique et inorganique, physique, biologie
Ces disciplines font essentiellement partie de la formation de base (niveau bachelor, tronc commun) des étudiants en Sciences de la Terre et les cours sont dispensés par des enseignants des sections de chimie, physique et biologie à Sciences II. Dès lors, il est inutile d'intégrer les ouvrages de référence de ces disciplines dans la collection de référence des Sciences de la Terre, sauf si les ouvrages traitent ces disciplines dans leurs applications aux géosciences.
- Avec les collections de référence de l'ISE, essentiellement pour les bases de données spécialisées et les encyclopédies dans les domaines suivants : biogéochimie environnementale, écotoxicologie, biogéochimie marine et lacustre, climat et impacts climatiques, limnologie et géologie de l'environnement

La proximité géographique de l'ISE et des Sciences de la Terre et de l'environnement permet un accès aisé aux collections respectives. Dès lors, les ouvrages de référence seront répartis en fonction de leur « centre de gravité thématique » par rapport à la discipline considérée.

Cependant, l'achat commun d'éditions électroniques est à privilégier chaque fois que la possibilité se présente.

5.3 Nombre d'exemplaires à acquérir

Les ouvrages de la collection de référence disponibles en format imprimé uniquement sont, de manière générale, exclus du prêt afin d'être accessibles en tout temps.

- Dictionnaires de langues : 1 exemplaire par langue ou combinaison de langues
- Dictionnaires thématiques généraux en Sciences de la Terre : min. 3 exemplaires s'il n'existe pas de version électronique
- Dictionnaires thématiques spécialisés : 1 (2) exemplaire(s) si la version électronique n'est pas disponible
- Encyclopédies générales et spécialisées : 1 (2) exemplaire(s) si la version électronique n'est pas disponible
- Tables et normes : 1 (2) exemplaire(s) si la version électronique n'est pas disponible
- Cartes : de 1 à 5 exemplaires suivant les cartes et leur usage

5.4 Etendue de la collection

Idéalement, cette collection devrait intégrer au minimum trois ouvrages de référence spécialisés (dictionnaires et/ou encyclopédies) pour chacune des sous-disciplines des Sciences de la Terre et de l'environnement.

5.5 Nouvelles éditions

Les nouvelles éditions des ouvrages de référence spécialisés sont systématiquement rachetées, dès le moment où elles font l'objet d'une mise à jour des connaissances de la discipline traitée et que les acquisitions des ouvrages majeurs des collections d'enseignement et de recherche ont pu être honorées.

5.6 Choix des supports

Tenant compte de la nature des ouvrages de référence et des usagers auxquels ils s'adressent, les supports sont soit sous forme imprimée, soit sous forme numérique.

5.7 Documents à indexer

- Dictionnaires imprimés : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Dictionnaires en ligne (ebooks) : ne sont pas indexés
- Encyclopédies imprimées : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO
- Encyclopédies en ligne (ebooks) : ne sont pas indexés
- Bases de données : indexation libre (mots-clés définis par le spécialiste de discipline) dans le Répertoire des bases de données et ouvrages de références
- Dictionnaires imprimés : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO



6 Outils et sources de sélection dans le cadre des acquisitions

Les outils et sources de sélections utilisés sont les suivants :

- Newsletters et alertes thématiques d'éditeurs commerciaux et de librairies, sur la base de profils thématiques.
- Bases bibliographiques de références (notamment Electre)
- Sociétés scientifiques des disciplines considérées
- Catalogues (ou listes d'acquisitions) de bibliothèques similaires en Suisse et à l'étranger
- Bibliographies spécialisées
- Programmes des cours et suivi des publications des chercheurs de la Section des Sciences de la Terre et de l'environnement

7 Critères de désherbage et gestion des dons

7.1 Désherbage

Le désherbage des collections s'effectue en tenant compte de différents critères :

- **Contenu de l'ouvrage** : degré d'obsolescence du contenu [très variable en fonction du sujet], intérêt pour les recherches ou enseignements en cours, sujet-phare de la Section, entité géographique concernée.
- **Accès au document** : présence d'exemplaires multiples à la bibliothèque ; disponibilité de l'ouvrage dans d'autres bibliothèques au sein de l'UNIGE, RERO-GE, RERO-CH ou ailleurs en Suisse [RenouVaud, Nebis, IDS] ou en ligne (ebook)
- **Origine de l'ouvrage** : publication d'un(e) auteur(e)s de la Section des sciences de la Terre et de l'environnement (ou structures antérieures), institution éditrice
- **Edition** : remplacement possible par une nouvelle édition ; nécessité de conserver [ou transférer au DBU] une ancienne édition (édition originale ?)
- **Date d'intégration** de l'ouvrage dans la collection
- **Nombre de prêts** et date du dernier emprunt (*statistique disponible uniquement depuis l'intégration du prêt informatisé en juin 2014*)
- **Etat physique** de l'exemplaire

Les critères liés au contenu de l'ouvrage sont évalués conjointement par le(la) bibliothécaire spécialiste de discipline et le(la) référent(e) académique.

La conjugaison des autres critères parachève de définir le sort des ouvrages « candidats au désherbage » : élimination de la collection (don au public, pilon), transfert au DBU ou conservation dans les collections en Sciences de la Terre et de l'environnement.

7.2 Gestion des dons

La bibliothèque n'accepte les dons qu'à la condition qu'elle puisse décider librement – en fonction de la politique d'acquisition et de développement en vigueur – d'intégrer ou non les ouvrages reçus dans ses collections.

Si l'ouvrage reçu en don **est déjà présent dans les collections** en Sciences de la Terre, il doit répondre aux critères suivants pour être intégré dans les collections :

- L'édition est plus récente
- En cas d'édition équivalente, l'exemplaire reçu est en meilleur état que l'exemplaire présent
- Cas spécial : l'édition est plus ancienne mais revêt un intérêt particulier en raison de son auteur (STE, UNIGE), d'un chapitre spécifique traité différemment, d'un aspect historique toujours utile pour la recherche, etc.
- L'ouvrage est fréquemment emprunté et un exemplaire supplémentaire est bienvenu



Si l'ouvrage reçu en don **ne fait pas encore partie des collections** en Sciences de la Terre, il doit répondre à un ou plusieurs des critères suivants :

- L'ouvrage traite des Sciences de la Terre et répond aux besoins actuels de l'enseignement et de la recherche en étant caractérisé par un niveau conspectus 3 à 5
- S'il s'agit d'un ouvrage de niveau conspectus 2, celui-ci doit être récent (pas plus de 5-10 ans suivant les sujets) et doit être de bonne qualité sur le plan du graphisme et des illustrations.
- L'ouvrage est éventuellement le fait d'un(e) auteur(e) en Sciences de la Terre et de l'environnement de l'Université de Genève
- L'ouvrage complète éventuellement une collection lacunaire
- L'ouvrage n'est pas présent dans une autre bibliothèque de l'UNIGE, ni au DBU (2 pt bonus),
- L'ouvrage n'est pas présent à l'UNIGE, au sein de RERO-GE, ni RERO-CH (FR ; JU ; NE ; VS). Il est donc indisponible en prêt-inter via ILL-RERO (3 pts bonus)
- L'ouvrage n'est pas présent au sein de RERO-CH, ni au sein des réseaux RenouVaud, Nebis et IDS. Il est donc indisponible en Suisse (4 pts bonus)
- L'ouvrage est en bon état ou ne nécessite pas une réparation dont le coût serait supérieur à son prix d'achat ou à son intérêt.

Guide de tri des dons

	Ne pas garder		Garder [éventuel transfert au DBU (Seujet)]	
L'ouvrage reçu en don est déjà présent dans les collections en Sciences de la Terre				
L'édition est plus récente	non	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
Même édition, mais l'exemplaire reçu est en meilleur état	non	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
Cas spécial : édition ancienne à intérêt particulier	non	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
Ouvrage fréquemment emprunté (>4 prêts / 2 dernières années) : exemplaire supplémentaire bienvenu	non	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
L'ouvrage reçu en don n'est pas encore présent dans les collections en Sciences de la Terre				
<i>Répondre à 1 seule des trois questions ci-dessous</i>				
1) ... mais est disponible dans une autre bibliothèque de l'UNIGE	oui (4pts)	<input type="checkbox"/>	non (2pts)	<input type="checkbox"/>
2) ... OU est disponible dans RERO-CH [mais pas à l'UNIGE]	oui (3 pts)	<input type="checkbox"/>	non (3pts)	<input type="checkbox"/>
3) ... OU est disponible ailleurs en Suisse (RenouVaud, Nebis ou IDS) [mais pas dans RERO-CH, ni à l'UNIGE]	oui (2pts)	<input type="checkbox"/>	non (4pts)	<input type="checkbox"/>
<i>Répondre à 1 seule des deux questions ci-dessous</i>				
1) Sujet Sc.T&E OK, répond aux besoins des usagers, conspectus de niv. 3 à 5	non	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
2) OU sujet Sc.T&E OK, conspectus de niv. 2, édition récente [< 5-10 ans], bonne qualité du graphisme et des illustrations	non	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
Auteur(e) de l'UNIGE en Sciences de la Terre et de l'environnement	non	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
L'ouvrage complète une collection lacunaire	non	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
L'ouvrage relève d'un des types de documents suivants : brochure, rapport annuel, bibliographie, rapport technique, programme de congrès	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Total points		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>